

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

0 Ouverture

Le quorum est constaté à 13h51.

Michael Blondin **propose** Marie-Philip Leduc et Stéphanie Lachance pour le présidium et le secrétariat.

Michaël Cadilhac **appuie**.

Que Marie-Philip Leduc soit la présidente de l'assemblée et Stéphanie Lachance, la secrétaire.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1 Adoption de l'ordre du jour

Philippe Lamontagne **propose** l'ordre du jour.

Sébastien Lavoie-Courchesne **appuie**.

Philippe Lamontagne amende pour déplacer le point 7 en point 2.

Michael Blondin **appuie**.

De déplacer le point 7 en point 2.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

2 Élections

2.1 Président

Sébastien Lavoie-Courchesne se **propose** lui-même.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

Louis-Philippe Blais se **propose** lui-même.

Yannick Jacques appuie.

Louis-Philippe Blais sort du local.

Sébastien se présente. Il est étudiant à la maîtrise, il est dans l'association depuis trois ans, il a occupé plusieurs postes dans l'exécutif et s'est occupé de plusieurs aspects de l'association. Il est disponible.

(cont.)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

Michaël Cadilhac demande son point de vue sur la FAÉCUM et si c'est une bonne chose.

Il voit la FAÉCUM comme un intermédiaire entre l'université et les associations. Elle sert aussi à offrir des services de plus aux étudiants. Il admet qu'il est souvent difficile d'avoir un consensus avec 82 associations.

Patrick Baril Robichaud demande s'il est habile avec les codes de procédures.

Il affirme que oui.

Patrick Baril Robichaud demande pourquoi il veut être président.

Il dit qu'il est quelqu'un d'impartial et qui est prêt à apporter et à défendre les positions des étudiants.

François Thibault demande s'il a des conflits d'intérêts.

Il affirme qu'il n'en a pas.

Michael Blondin mentionne qu'il y a eu historiquement trois assemblées générales par année, l'an passé 19. Il demande s'il compte consulter ses membres plus souvent l'an prochain.

Il affirme que oui.

Sébastien Lavoie-Courchesne sort du local. Louis-Philippe Blais entre dans le local.

Louis-Philippe Blais se présente. Étudiant en troisième année, il est dans l'association depuis deux ans, il a acquis beaucoup d'expérience, il a contribué à de nouveaux projets et il veut en faire encore plus. Il a comme objectif de reconstruire le lien de confiance entre l'association et le corps professoral et compte respecter les positions prises en assemblée générale.

Patrick demande s'il est habile avec les codes de procédures.

Il mentionne que le code de procédure est le même que habituellement.

Patrick veut qu'il définisse le lien qui a été rompu entre le département et les étudiants.

Il affirme que parfois leurs instances ont été noyautées pour prendre certaines décisions, et que le lien de confiance est rompu à cause de cela.

Michael Cadilhac demande son point de vue sur la FAÉCUM et si c'est une bonne chose.

Il répond que c'est ce qui relie toutes les assos de l'universités, elle est un porte parole. Il trouve qu'elle fait un bon travail.

Michael Blondin mentionne qu'il y a eu historiquement trois assemblées générales par année, l'an passé 19. Il demande s'il y compte plus consulter ses membres plus souvent l'an prochain.

Il dit que s'il y a besoin de convoquer plus d'instances il le fera, si c'est une demande il le fera. Il se voit plutôt comme un porte-parole pas comme quelqu'un qui prend des décisions seul.

Philippe Lamontagne veut savoir s'il est capable de ne pas donner son opinion et s'il peut être professionnel dans ses relations.

Pour la première question il dit que c'est un peu ce qui a fait en tant que CVE et il croit être quelqu'un de professionnel.

Chantale Hélène Drapeau demande s'il a déjà assisté aux instances de la FAÉCUM

Il dit que non.

Chantal Hélène Drapeau l'informe qu'il y a eu des bons rapports lors de la grève avec les profs et le département.

Il rectifie en disant qu'il pense que la confiance du corps enseignant n'est plus la même. Il ne croit pas qu'ils (cont.)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

recevront encore une subvention pour les CSgames comme il y a déjà eu. Il veut toujours améliorer les relations même si elles ne sont pas si mauvaises.

François Thibault demande s'il y a des conflits d'intérêts.

Il n'en a pas.

Boris Clain demande pourquoi il a dit plus tôt «prendre les rênes de l'asso.»

Il dit qu'il faisait plutôt allusion à une métaphore connue.

Louis-Philippe Blais sort du local.

Vote secret demandé.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

Demande de vote secret.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sébastien Lavoie-Courchesne et Louis-Philippe Blais entrent dans le local.

Sébastien Lavoie-Courchesne est élu au poste de président de l'AÉDIROUM.

Élu à majorité.
Sébastien Lavoie-Courchesne : 27, Louis-Philippe Blais : 9, Chaise : 2, Abstention : 1, Vote annulé : 1.

2.2 Vice-président interne

Patrick Baril Robichaud se **propose** lui-même.

Michaël Cadilhac **appuie**.

Patrick se présente. Il est en deuxième année de maîtrise et il a occupé deux autres postes dans l'association.

Patrick Baril Robichaud est élu au poste de vice-président interne de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.3 Vice-président externe

Il n'y a pas de candidatures.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

2.4 Trésorier

Le point est mis en dépôt par la présidence par manque de candidature.

2.5 Secrétaire

Chantal Hélène Drapeau se **propose** elle-même.

Sébastien Lavoie-Courchesne **appuie**.

Chantal Hélène se présente. Elle se considère capable de remplir les tâches inhérentes au poste et peut écrire des procès-verbaux qui ont un nombre minimal de fautes.

Fabien Lamarche-Filion demande quel est son nombre de mots par minute.

Elle répond qu'elle ne le connaît pas, mais qu'elle tape assez vite pour ne pas être en retard durant une assemblée générale.

Chantal Hélène Drapeau est élue au poste de secrétaire de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élue à l'unanimité.

2.6 Coordonateur à la vie étudiante

Louis-Philippe Blais **propose** Yannick Jacques.

Pivoine Van **appuie**.

Yannick se présente. Il est finissant au niveau baccalauréat, a déjà reçu la formation action-service et sait accepter la critique.

Yannick Jacques est élu au poste de coordonateur à la vie étudiante de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.7 Représentant du café Math-Info

Jean-Cristoph Dury se **propose** lui-même.

Frédéric Miron **appuie**.

Jean-Cristoph se présente. Il occupe ce poste depuis trois ans et souhaite continuer.

(cont.)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

Michaël Cadilhac demande combien l'association de mathématique a de représentants pour le café.

Il répond qu'ils en ont trois, mais que lui se crée un comité qui l'aide.

Pivoine demande si on pourrait changer de fournisseur de café.

Il répond que c'est toujours une option.

Jean-Cristoph Dury est élu au poste de représentant du café Math-Info de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.8 Représentant de première année du baccalauréat

Jean-Philippe Heng se **propose** lui-même.

Aldo Lamarre **appuie**.

Emmanuel Bengio demande si Jean-Philippe a déjà fait partie d'une association.

Il répond que oui, mais que ce n'était pas au cégep.

Jean-Philippe Heng est élu au poste de représentant de première année du baccalauréat de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.9 Représentant de deuxième année du baccalauréat

Chantal Hélène Drapeau **propose** Emmanuel Bengio.

Robin Milosz **appuie**.

Patrick Baril Robichaud demande si le fait que le père d'Emmanuel est enseignant au département va influencer ses décisions.

Il répond que non.

Emmanuel Bengio est élu au poste de représentant de deuxième année du baccalauréat de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

2.10 Représentant de troisième année du baccalauréat

Kim-Sang Ly se **propose** elle-même.

David Milaenen **appuie**.

Michaël Cadilhac demande si elle voudrait se présenter au poste de vice-président externe si elle n'est pas élue au poste de représentant de troisième année.

Elle répond que non.

Kim-Sang Ly est élue au poste de représentant de troisième année du baccalauréat de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élue à l'unanimité.

2.11 Représentant de maîtrise

Nicholas Léonard se **propose** lui-même.

Sébastien Lavoie-Courchesne **appuie**.

Michaël Cadilhac demande s'il serait aussi intéressé par le poste de trésorier.

Il dit que oui.

François Thibault demande s'il a des conflits d'intérêts.

Il répond que non.

Nicholas Léonard est élu au poste de représentant de maîtrise de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.12 Trésorier

Le point est ramené par la présidence.

Nicholas Léonard se **propose** lui-même.

Jean-Cristoph Dury **appuie**.

Nicholas se présente. Il a déjà géré des budgets substantiels lorsqu'il était dans l'armée, donc il a une certaine expérience dans le domaine.

(cont.)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

Nicholas Léonard est élu au poste de trésorier de l'AÉDIROUM sans opposition.
Élu à l'unanimité.

2.13 Représentant de doctorat

Il n'y a pas de candidatures.

3 Adoption des procès-verbaux du 13 et 19 avril 2012

Sébastien Lavoie-Courchesne **propose** l'adoption des deux procès-verbaux.

Patrick Baril Robichaud **appuie**.

Patrick Baril Robichaud amende pour inclure les modifications envoyées par courriel par François Thibault aux procès-verbaux.

François Thibault **appuie**.

D'inclure les modifications envoyées par courriel par François Thibault aux procès-verbaux.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Adoption des procès-verbaux du 13 et 19 avril 2012

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 États financiers

Pivoine présente les états financiers. Elle explique que les données financières de l'association étaient sur un disque dur qui a rendu l'âme. Elle présente tout de même certaines informations que Louis-Philippe avait sur une feuille. Le bilan de l'année est positif.

5 Nouvelles internes

Le vice-président interne sortant présente son bilan. Il explique que la majorité de son travail de cette année a été de la médiation entre le directeur du département, certains professeurs et l'association.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2012

AÉDIROUM

Chantal Hélène Drapeau
Secrétaire

6 Nouvelles externes

Le vice-président externe sortant présente son bilan. Il explique que l'association a voté une levée de cours en automne et explique ensuite l'historique de la grève du printemps 2012. Il mentionne que la position de démission du recteur Guy Breton a trouvé chemin jusqu'au congrès de la FAÉCUM et qu'elle a été adoptée.

Michael Cadilhac demande si l'AÉDIROUM est l'association de science qui a été la plus longtemps en grève.

Le vice-président externe sortant répond qu'on était en deuxième position, derrière Sciences UQAM.

7 Vie étudiante

Le coordonnateur à la vie étudiante sortant donne un résumé des événements de l'année. Il remercie les gens qui l'ont aidé à réaménager le local d'association étudiante. Il mentionne qu'il y a eu neuf 5 à 7 au cours desquels un total de 8000 bières ont été consommées.

Fabien Lamarche-Filion rappelle qu'il y a eu des "LANs" durant l'année.

Le coordonnateur à la vie étudiante sortant répond que cette dépense entre dans les 5 à 7.

8 Accréditation

Patrick Baril Robichaud **propose** la levée de la séance.

Chantal Hélène Drapeau **appuie**.

Levée de l'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.